

Communiqué – janvier 2020

RETOUR SUR LA CEREMONIE DU CONCOURS « S'ENGAGER POUR LES QUARTIERS » 2019

Paris, le janvier 2020

Le 09 décembre dernier, à l'hôtel de Lassay, le grand jury de sélection et la cérémonie de remise des prix du concours s'engager pour les quartiers ont été l'occasion de mettre en valeur les multiples initiatives des acteurs des quartiers, au bénéfice des habitants.

La présence de **M. Le Président de l'Assemblée Nationale, et de M. Le Ministre DENORMANDIE**, chargé de la Ville et du Logement, aux côtés de **Nicolas GRIVEL, Directeur général de l'ANRU et de Laurence DRAKE, déléguée Générale de FACE**, a permis de mettre en lumière cette initiatives partagées avec les 5 partenaires parrains des prix thématiques.

- Prix Innovation Sociale, **parrainé par ENGIE** ;
- Prix Habiter mieux, bien vivre ensemble, **parrainé par l'USH** ;
- Prix Insertion professionnelle, **parrainé par le CGET** ;
- Prix de l'engagement en faveur des territoires fragiles, **parrainé par Mutualia Grand Ouest** ;
- Prix Inclusion Numérique, **parrainé par CRITEO** ;

Sept associations locales ont été primées pour leurs actions dans les quartiers

- Le dispensaire du mieux-être à Nantes (Loire-Atlantique) a reçu le prix de l'engagement en faveur des territoires fragiles ;
- L'espace créateur de solidarités de St Fons (Rhône) a reçu le prix « habiter mieux-bien vivre ensemble » ;
- L'association Opra de Bastia (Haute-Corse) a reçu le prix du numérique inclusif ;
- L'espace textile rive droite de Lormont (Gironde) a reçu le prix de l'innovation sociale ;
- L'association Agame basé dans la commune du port (La Réunion) est devenue le premier nominé ultra-marin à remporter un prix lors du concours avec celui de l'insertion professionnelle ;

Enfin, l'ANRU a délivré le grand prix du jury à deux nominés :

- L'association des mamans citoyennes de Mulhouse (Haut-Rhin) ;
- L'association A vos soins de Saint-Nazaire (Loire-Atlantique).

Le concours « S'ENGAGER POUR LES QUARTIERS » est une initiative de l'ANRU et de la Fondation FACE.

L'ANRU met en œuvre des projets de **renouvellement urbain afin de transformer les conditions de vie de 5 millions d'habitants**. A travers le Programme National de Rénovation Urbaine (PNRU), le Programme « Quartiers Anciens » (PNRQAD), et le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU), l'ANRU intervient notamment sur les logements, les espaces publics, les équipements scolaires, les crèches, les commerces, l'activité économique.

L'ANRU est également opérateur au titre du **Programme d'Investissements d'Avenir (PIA), avec une enveloppe d'1 milliard d'euros**, pour la mise en œuvre de projets destinés à la Jeunesse, à la Ville et aux Territoires durables ainsi qu'au co-investissement dans les Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville.

Pour en savoir plus : www.anru.fr



Véritable laboratoire **d'innovations sociétales et territoriales d'entreprises**, FACE s'engage **contre toutes les formes d'exclusion**. Sa vocation d'intérêt général vise à développer l'entreprise responsable, l'emploi pour tous, l'égalité des chances dans l'éducation, l'accès aux droits aux biens et aux services ainsi que la cohésion et le développement des territoires, au bénéfice du plus grand nombre (950 000 personnes / an).

FACE conduit ses actions en partenariat avec l'Etat, les collectivités territoriales et les acteurs associatifs et institutionnels locaux. Reconnue d'utilité publique, la Fondation, rassemble et mobilise aujourd'hui plus de **6 000 entreprises locales et nationales**, Grands Groupes et PME, souhaitant s'inscrire dans une relation dynamique avec leur environnement.

Le concours est organisé en partenariat avec :

